



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RECEPTION DES TRAVAUX
DECISION DE RECEPTION
VOIRIE 2023¹

EXE6

Le formulaire EXE6 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître de l'ouvrage, pour formaliser sa décision de réception, relative aux travaux commandés dans le cadre d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE
Siège : 10 route de Paris 16 560 TOURRIERS

B - Identification du titulaire du marché public.

BERNARD TPGT
2 chemin des Vallées
16 140 VILLEJESUS
05 45 65 03 65
contact@bernard-tpgt.com



C - Identification du maître d'œuvre.

SARL BETG,
8 grande rue 16 140 Aigre
05 45 23 75 97
betg16@orange.fr
RCS Angoulême 522 348 564 00025
APE 7112B

D - Objet du marché public.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA VOIRIE

Programme 2023

E - Objet de la décision de réception.

La présente décision a pour objet la réception des prestations.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

F - Décision du maître de l'ouvrage.

Au vu :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- du procès-verbal des opérations préalables à la réception, en date du 13 10 2023 et des propositions présentées le ...19 10 2023 par le maître d'œuvre ;
- de la lettre, en date du , par laquelle le titulaire du marché public accepte la réfaction proposée ;

le maître de l'ouvrage décide :

(Cocher la case correspondante.)

1. que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 11 09 2023

2. que la réception est prononcée ;
(Cocher la case correspondante.)

2.1. sans réserve.

2.2. sous réserve :
(Cocher la case correspondante.)

2.2.1. de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.

2.2.2. de l'exécution des travaux et prestations, énumérés à l'annexe n° ci-jointe, avant l

2.3. avec réserve :
(Cocher la case correspondante.)

2.3.1. le titulaire doit remédier, avant le , aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.

2.3.1.1. Toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à (Indiquer le montant de la réfaction.) :
.....

2.3.2. les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le

2.3.3. les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître de l'ouvrage.

Le V, 8
voirie
D. DERTAILLE



A : Tourriers..... , le 06/11/2023

Signature
(maître de l'ouvrage)